

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Séance du 27 juin 2023

N/Réf : Bdk/LB 27/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, légalement convoqué le quinze mai deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de son siège au 25 rue du Rempart à Tours, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard PAUMIER.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Jean-Gérard PAUMIER, Michel GILLOT, Christian GATARD, Pierre-Alain ROIRON (arrivée 10h06), Sylvia PASCAUD-GAURIER, Jean-Paul ROBERT, Alain ANCEAU, Alain BENARD, Claude COURGEAU, Michèle GASNIER, Michel GUIGNAudeau, Gérard HENault (arrivée 10h06), Annie LAURENCIN, Patrick LEFRANCOIS, Alain MEDINA, Françoise MORIN, Gérard PERRIER, Bertrand RITOURET (arrivée 10h15)

Étaient absents et excusés :

Mesdames et Messieurs, Isabelle SENECHAL (ayant donné pouvoir à Michel GILLOT), Valérie JADOT (ayant donné pouvoir à Jean-Gérard PAUMIER), Patrick MICHAUD (ayant donné pouvoir à Alain ANCEAU), Pascal BRUN (ayant donné pouvoir à Pierre-Alain ROIRON), Alice WANNERROY (ayant donné pouvoir à Alain MEDINA), Thierry CHAILLOUX (ayant donné pouvoir à Gérard PERRIER), Xavier DUPONT, Elisabeth GRELIER, Martine CHAIGNEAU, Vincent MORETTE.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Benoit de KILMAINE, Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Monsieur Laurent BEUZIT, Directeur du pôle Administration Générale, Finances du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,

Était absente excusée : Madame Béatrice WACONGNE, Payeuse Départementale d'Indre-et-Loire.

D 2023- 045 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Président propose, par voie de conséquence, de modifier le **tableau des effectifs**, comme suit, **au 1^{er} juillet 2023**.

GRADES	CRÉÉS	POURVUS	NON POURVUS
EMPLOIS FONCTIONNELS			
DGS 40 000 à 80 000	1	1	0
DGA 40 000 à 150 000	0	0	0
Effectif total	1	1	0
EMPLOIS PERMANENTS			
Attaché Hors Classe	2	1	1
Attaché Principal	3	3	0
Attaché Territorial	3	3	0
Médecin de Médecine Prof.	4	3	1
Ingénieur Principal	1	0	1
Ingénieur Territorial	1	0	1
Tech. Princ. 1ère Cl.	2	1	1

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-037-283701128-20230627-0_2023_045-

Tech. Princ. 2ème Cl.	1	0	1
Réd. Princ. 1ère Cl.	6	4	2
Red. Princ. 2ème Cl.	8	6	2
Rédacteur Territorial	11	9	2
Adj. Princ. 1ère Cl.	12	9	3
Adj. Princ. 2ème Cl.	6	3	3
Adjoint Administratif	6	2	4
EMPLOIS PERMANENTS			
<i>Article 3-3 1°) de la loi du 26/01/84</i>			
Sociologue du Travail	1	1	0
APPRENTIS / ALTERNANTS			
Apprenti ou alternant	1	0	1
Effectif total	68	45	23

NOMBRE DE POSTES PERMANENTS AU SIEGE, HORS SECTEUR MEDECINE PROFESSIONNELLE, **POURVUS** :

31

NOMBRE DE POSTES PERMANENTS RELEVANT DU SERVICE INTERIM TERRITORIAL, **POURVUS** :

9

NOMBRE DE POSTES PERMANENTS RELEVANT DU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE, **POURVUS** :

5

45

EMPLOIS NON PERMANENTS			
<i>Accroissement temporaire d'activité</i>			
Attaché Territorial	1	0	1
Red. Princ. 1ère Cl.	1	0	1
Red. Princ. 2ème Cl.	1	0	1
Rédacteur Territorial	1	0	1
Adj. Princ. 1ère Cl.	1	0	1
Adj. Princ. 2ème Cl.	1	1	0
Adjoint Administratif	1	0	1
Effectif total	7	1	6

En application de l'article L 452-40 du Code Général de la Fonction Publique, sont créés tous les emplois correspondants à l'ensemble des grades relevant de l'ensemble des filières de la Fonction Publique Territoriale dans le but de satisfaire les demandes des collectivités et établissements publics affiliés et non affiliés du département d'Indre-et-Loire, dès lors que les besoins exprimés s'inscrivent dans le fondement juridique de l'article L 452-44 du Code Général de la Fonction Publique.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-037-283700128-20230627-D_2023_045-

Le Conseil d'Administration,
après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Sur proposition de Monsieur le Président,

Décide , après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- de modifier le **tableau des effectifs**, comme suit, au **1^{er} juillet 2023**.

GRADES	CRÉÉS	POURVUS	NON POURVUS
EMPLOIS FONCTIONNELS			
DGS 40 000 à 80 000	1	1	0
DGA 40 000 à 150 000	0	0	0
Effectif total	1	1	0
EMPLOIS PERMANENTS			
Attaché Hors Classe	2	1	1
Attaché Principal	3	3	0
Attaché Territorial	3	3	0
Médecin de Médecine Prof.	4	3	1
Ingénieur Principal	1	0	1
Ingénieur Territorial	1	0	1
Tech. Princ. 1ère Cl.	2	1	1
Tech. Princ. 2ème Cl.	1	0	1
Réd. Princ. 1ère Cl.	6	4	2
Red. Princ. 2ème Cl.	8	6	2
Rédacteur Territorial	11	9	2
Adj. Princ. 1ère Cl.	12	9	3
Adj. Princ. 2ème Cl.	6	3	3
Adjoint Administratif	6	2	4
EMPLOIS PERMANENTS			
<i>Article 3-3 1°) de la loi du 26/01/84</i>			
Sociologue du Travail	1	1	0
APPRENTIS / ALTERNANTS			
Apprenti ou alternant	1	0	1
Effectif total	68	45	23

NOMBRE DE POSTES PERMANENTS AU SIEGE, HORS SECTEUR MEDECINE PROFESSIONNELLE, **POURVUS** :

31

NOMBRE DE POSTES PERMANENTS RELEVANT DU SERVICE INTERIM TERRITORIAL, **POURVUS** :

9

NOMBRE DE POSTES PERMANENTS RELEVANT DU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE, **POURVUS** :

5

45

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-037-283701128-20230627-D_2023_045-

EMPLOIS NON PERMANENTS			
<i>Accroissement temporaire d'activité</i>			
Attaché Territorial	1	0	1
Red. Princ. 1ère Cl.	1	0	1
Red. Princ. 2ème Cl.	1	0	1
Rédacteur Territorial	1	0	1
Adj. Princ. 1ère Cl.	1	0	1
Adj. Princ. 2ème Cl.	1	1	0
Adjoint Administratif	1	0	1
Effectif total	7	1	6

En application de l'article L 452-40 du Code Général de la Fonction Publique, sont créés tous les emplois correspondants à l'ensemble des grades relevant de l'ensemble des filières de la Fonction Publique Territoriale dans le but de satisfaire les demandes des collectivités et établissements publics affiliés et non affiliés du département d'Indre-et-Loire, dès lors que les besoins exprimés s'inscrivent dans le fondement juridique de l'article L 452-44 du Code Général de la Fonction Publique.

Fait et délibéré, le 27 juin 2023

**Pour expédition conforme,
Le Président du Centre de Gestion
d'Indre et Loire,**

Acte transmis en Préfecture le : 30/06/2023
Acte reçu en Préfecture le : 30/06/2023
Acte publié électroniquement le : 05/07/2023
ACTE EXECUTOIRE


Jean-Gérard PAUMIER